

« Les Mulhousiennes » - 17 & 18 septembre 2022

CHARTRE D'ENGAGEMENT

L'édition 2022 se déroulera selon les mêmes modalités que l'édition 2021, à savoir :

Les femmes (+ 16 ans) et les enfants (4 à 15 ans) peuvent choisir un départ du stade de l'III à Mulhouse Ou à distance du lieu de leur choix durant le week-end.

Les hommes ne participent qu'à l'événement à distance au départ du lieu de leur choix durant le week-end.

TOUS LES PARTICIPANTS à la course/marche « Les Mulhousiennes » s'engagent à :

- ✓ Respecter toutes les mesures instaurées par le gouvernement dans le cadre de la sécurité sanitaire à la date de l'événement
- ✓ Ne pas avoir le COVID 19, ni même en présenter des symptômes
- ✓ Être en bonne forme physique pour pratiquer soit la marche, soit la course sur une distance de 5 km.
- ✓ Courir ou marcher sous sa propre responsabilité. La course/marche « Les Mulhousiennes » est une action solidaire et caritative. Ce n'est pas une manifestation sportive.
- ✓ Respecter le règlement de la course ci-après.

Règlement « Les Mulhousiennes » - 17 & 18 septembre 2022

Organisation : L'association Les Mulhousiennes organise :

- le samedi 17 septembre 2022 des courses mixtes pour enfants de 4 à 15 ans
- le dimanche 18 septembre 2022 une course à pied et une marche réservées aux femmes à partir de 16 ans
- sur le week-end du samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 une participation à distance avec départ du lieu et à l'heure de son choix pour tous (hommes, femmes & enfants)

Épreuves :

Pour les enfants le samedi : Le challenge Kids est composé de courses non chronométrées sur le stade de l'III ou alentour. L'autorisation parentale est signée via le formulaire d'inscription du site. La distance du parcours est déterminée en fonction de l'âge, conformément à la Fédération Française d'Athlétisme (4 à 6 ans : 400 m ; 7 à 9 ans : 800 m ; 10 à 12 ans : 1 km ; 12 à 13 ans : 2 km ; 14 à 15 ans : 2,4 km).

Inscriptions : Le nombre total d'inscriptions est limité à 1.000 participants. L'inscription se fait exclusivement en ligne via notre site www.lesmulhousiennes.com.

Pour les femmes le dimanche : Le parcours d'environ 5 km dans les rues de Mulhouse est commun à l'ensemble des épreuves (course et marche). Le départ et l'arrivée se feront le dimanche matin du Stade de l'III à Mulhouse à partir de 10h08.

- **Course chronométrée** : **obligation** de présentation d'un certificat médical ou de la licence FFA
- **Course non chronométrée** : ne nécessite pas de certificat médical
- **Marche** : non chronométrée, ne nécessite pas de certificat médical.

La participante peut s'inscrire en individuelle ou en équipe à l'un des challenges : entreprise, copines, école, marche ou famille (minimum 2 participantes, pas de maximum).

Pour la participation à distance : Chaque participant (hommes, femmes et enfants) s'engage à parcourir durant le week-end une distance de 5 km pour les adultes et pour les enfants une distance conforme à sa catégorie d'âge dans le respect :

- du présent Règlement-Charte de bonne conduite,
- des arrêtés municipaux correspondant à son lieu de départ,
- du code de la route.

Le participant peut s'inscrire en individuel ou en équipe à l'un des challenges : entreprise, copines, école ou famille (minimum 2 participants, pas de maximum).

Tarifs :

Course enfant : 5 €/enfant (frais de gestion inclus)

Course chronométrée : 14€/participante (frais de gestion inclus)

Course sans chronométrage et Marche : 12 €/participante (frais de gestion inclus)

Un T-shirt officiel de la course 2022 sera offert aux 6.000 premiers adultes inscrits.

Inscriptions : L'inscription se fait exclusivement en ligne via notre site www.lesmulhousiennes.com. Si une jauge était imposée, les premières inscriptions seraient prioritaires.

Retrait des dossards et tee-shirts : Stade de l'III - Mulhouse, dates et heures à confirmer. Aucun dossard ou tee-shirt ne sera envoyé par la Poste.

Assurances : Cette manifestation est couverte par les organisateurs par une police Responsabilité Civile Organisation. Chaque participant doit s'assurer personnellement pour les risques subis ou causés et doit pouvoir justifier d'une assurance Responsabilité Civile la garantissant pour tout accident envers un tiers. Les licenciées bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les blessures, accidents, voire décès, des concurrentes lors de leur participation à l'épreuve ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité. La responsabilité des organisateurs ne pourrait être engagée d'aucune manière dans de tels accidents, ni supposée induite par l'utilisation des informations, conseils ou services proposés par les organisateurs ainsi que les ayants droit tels que les partenaires.

Cession de dossard : Tout engagement est personnel. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Annulation : l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toutes autres circonstances sans que les concurrentes puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Remboursement : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Disqualification : Un jury est habilité à prononcer « la mise hors course » en cas de non-respect du présent règlement, de comportements non sportifs ou dangereux vis-à-vis de lui-même ou d'autrui ou à la demande de l'équipe médicale de la course lorsque l'état de santé d'un participant est jugé insuffisant pour la poursuite de l'épreuve.

Assistance médicale : Une assistance médicale de proximité sera assurée par une équipe de personnes compétentes dans les domaines du secours (médecin, infirmière). Toute coureuse autorise l'organisation à lui faire donner tous les soins médicaux et hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence.

Remise des prix : date et lieu communiqués ultérieurement.

- 3 premières au scratch seront récompensées
- 1 équipe pour chaque challenge sera récompensée par tirage au sort.
- 1 prix du meilleur déguisement sera également remis après délibération d'un jury.

CNIL : conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, par mail à : info@lesmulhousiennes.fr en indiquant votre nom, prénom et date de naissance.

Règlement Général sur la Protection des Données : conformément aux nouvelles obligations du RGPD, nous vous informons que nous conservons les données renseignées dans le formulaire d'inscription le temps nécessaire à la bonne

organisation de la course, ainsi que pour la communication des courses à venir. Ces données ne sont communiquées qu'à des fins techniques aux sous-traitants de notre association (impression dossards, envoi des Newsletters...). Aucun traitement commercial ne sera fait en dehors de la communication liée aux événements organisés par notre association. La responsable du traitement RGPD au sein de l'association est Maryline RABEC.

Droit à l'image : tout participant à la course « Les Mulhousiennes » le samedi 17 ou dimanche 18 septembre 2022, ainsi qu'aux entraînements collectifs, autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'événement sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Responsabilité : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive. En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.

Acceptation du règlement : L'inscription vaut acceptation du présent règlement.